



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Une voiture d'avance pour une ville qui bouge

La Ville de Niort profite de la Semaine du développement durable pour inaugurer le 5 avril à 11h30 devant l'Hôtel de Ville les deux premières voitures électriques qu'elle vient d'acquérir pour les déplacements des agents des services techniques.

Son choix s'est porté sur deux MIA, voitures fabriquées par l'entreprise deux-sévrienne MIA Electric (ex. Heuliez) basée à Cerizay. Cet achat sera suivi par l'acquisition de deux autres modèles du même type d'ici la fin de l'année 2012.

La loi sur l'air (1996) impose aux collectivités d'intégrer 20% de véhicules propres à chaque renouvellement de leurs parcs automobiles. La politique de développement durable menée par la Ville de Niort a permis de dépasser ce taux. Son parc, composé de 240 voitures, poids lourds et triporteurs, comprend à ce jour 24% de véhicules à énergie alternative (gaz : GPL ou GNV, et électrique).

Chaque nouvelle acquisition vient en remplacement d'un véhicule thermique. Cette démarche est soutenue par la Région qui a subventionné l'acquisition des deux premières MIA (30 000 € l'unité) à hauteur de 6000 € chacune.

1€ de consommation pour 100 km

Les MIA sont propres et économes. 100% électriques, elles n'émettent pas de CO₂ et consomment environ 1€ pour 100 km, soit 10 fois moins qu'un véhicule qui roule au gasoil. Les agents municipaux seront formés à l'entretien de ces voitures qui fonctionnent avec une batterie rechargeable environ tous les 80 km ce qui permet de couvrir largement les trajets quotidiens intra-muros de la direction des Espaces publics.

Les recharges sont simples, s'effectuent en 5 heures, sur une prise domestique classique de 220 Volts 16 Ampères et peuvent se faire à tout moment sans attendre que la batterie soit entièrement déchargée. Celles-ci sont garanties 5 ans et permettent environ 1200 recharges. La conduite de ces véhicules est différente, plus douce. Ils fonctionnent sans boîtier de vitesses avec deux pédales (frein, accélérateur) comme les voitures automatiques.

Direction Communication

Isabelle Toesca, Contact Presse, au 05 49 78 74 03 ou isabelle.toesca@mairie-niort.fr

Les MIA et le développement durable

Les batteries en lithium et phosphate de fer sont recyclables à 90% en France via une filière spécialisée. Le véhicule en lui-même est recyclable à 95%, pour cela les matériaux bi-composants ont été au maximum évités.

A noter que le constructeur des MIA, la société MIA Electric, investit dans la mise en place de champs d'éoliennes pour développer la fourniture d'une énergie renouvelable aux véhicules électriques.